

Mercredi 6 septembre 2023

Financement des universités : faute de compensation, les mesures Guerini aggraveront la situation des établissements et de leurs étudiants

Dans son discours prononcé au Congrès de France Universités, le 30 août 2023, la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Sylvie Retailleau, a évoqué des mesures dont il y a tout lieu de craindre, derrière « l'absence de miracle » annoncé, qu'elles ne dégradent un peu plus la situation de l'Enseignement supérieur et la Recherche français.

France Universités apprécie l'exercice de sincérité de la ministre devant les présidentes et présidents d'université. Les mesures annoncées par le ministre de la Transformation et de la Fonction publiques, Stanislas Guerini, étaient indispensables et sont à saluer. Une partie de ces mesures n'a néanmoins pas été compensée en 2022 et ne semble l'être que partiellement pour 2023 et 2024. L'exemple de la double revalorisation du point d'indice est éclairant.

Plus précisément, le montant pour 2024 de ces mesures, estimées à 400 millions d'euros, auxquelles s'ajoutent le contexte inflationniste et les surcoûts importants liés à l'énergie, ne peut être absorbé par les établissements sans altérer, à court comme à long terme, l'accueil et la formation des étudiants, la recherche et l'innovation, et les projets de décarbonation des campus voulus par le Président de la République.

C'est un signal négatif qui est envoyé à notre jeunesse, à l'heure où le gouvernement a lancé un chantier important de la réforme des aides sociales, dans lequel France Universités est pleinement engagée. Cela place également le gouvernement en contradiction avec ses propres préconisations sur les enjeux de la réindustrialisation verte de nos territoires, de la transition écologique ou du développement des grands programmes de recherche et d'innovation, alors que notre pays se bat pour rester attractif dans la compétition internationale.

France Universités regrette que le gouvernement peine à se convaincre que l'Enseignement supérieur et la Recherche constituent un investissement pour la jeunesse et le pays tout entier, et non une variable d'ajustement. France Universités demande donc que, dans le cadre de la discussion parlementaire sur le Projet de loi de finances 2024, l'État finance *a minima* les mesures qu'il décide et ne les laisse pas à la charge des universités.